

TRIBUNAUX

M. PRUDHOMME

devant la justice de son pays.

M. Mercier a soixante cinq ans. C'est un bennête pharmacien, marié et père de famille. Tout le monde l'estime dans son quartier, — le quartier de l'Hôtel-de-Ville, — où il est cité à la fois pour l'excellence des produits pharmaceutiques, qu'il livre à sa clientèle et pour ses vertus domestiques.

M. Mercier (Ursin-Joseph) comparait cependant hier, sous la prévention d'outrages aux agents, devant la 9^e chambre de police correctionnelle. A côté de lui était assise une dégrasse de cinquante-cinq ans, femme de mœurs légères, inculpée également d'outrages aux agents et en outre de vol.

Par suite de quel hasard étrange M. Mercier a-t-il commis un délit en compagnie d'une créature de mœurs dépravées ? Il va nous le dire. Je suis, déclare le prévenu, pharmacien. Le 20 août, vers dix heures du soir, je fermais mon officine, et je me rendis chez un de mes collègues du boulevard Sébastopol afin de le prier de me faire envoyer, le lendemain, par son garçon de laboratoire, cinq ou six bouteilles d'eau d'Hunyadi-Janos, article dont je manquais alors. Je causai pendant une demi-heure environ avec mon collègue. Il me parla...

Le président. — Arrivez au fait. Le prévenu, après s'être excusé. — Eh bien, continua-t-il, puis qu'il fut très bref, je le serai. Tout à coup la dame affolée me saisit au bras en me disant : « sauvez-moi, monsieur, les agents des mœurs veulent m'arrêter. Donnez-moi votre bras, ou vous serez hors de danger. » Cette dame était une dame de couleur. J'estime qu'il faut être galant avec le beau sexe. Avec ça, je n'aime pas la police des mœurs. Elle ne m'a jamais rien fait à moi personnellement, mais je ne l'aime tout de même pas.

Le président faisant un geste de désespoir, le prévenu se hâta d'ajouter : J'y arrivai au fait, monsieur le président. Eh bien, je donne mon bras à cette dame de couleur et je la reconforte avec de bonnes paroles. Aussitôt des agents arrivent et me disent : « Ah, vous protégez les voleuses. » Je reprends aussitôt : « C'est une étrangère qui s'est mise sous ma protection. Je ne veux pas qu'on la calomnie. Je la défendrai jusqu'à la mort.

M. Mercier prononce ces mots avec énergie. Il montre le bras au plafond de la salle d'audience. Il est superbe.

Dans l'auditoire, on rit aux éclats. Le président. — Bref vous avez appelé les agents « mufles et sicaires ». Le prévenu. — Sicaires, je le reconnais, mais pas mufles ; n'est pas un de mes mots... C'est la dame de couleur qui s'est servie de cette expression.

Le président. — Vous aussi... L'agent le déclare dans son procès-verbal.

Le prévenu. — M. l'agent se trompe si je m'étais servi de deux épithètes, j'aurais plutôt dit : sicaires et prétoires : Mais jamais : mufles. Interrogez Mme Mercier à ce sujet, elle vous dira que "mufle" n'est pas un de mes mots...

Le président. — Asséyez vous. Le prévenu. — Non sans protester de mon respect pour la force armée de mon pays, quand cette force armée est mise au service de la liberté...

Le prévenu se rassied radieux. Il paraît enclenché de se parer de la fin, évidemment préméditée.

La dégrasse, ou plutôt la dame de couleur comme dit M. Mercier, reconnaît tous les faits qui lui sont imputés. Elle discute seulement pour la forme en ce qui touche le chef de vol.

Un porteur aux Halles, nommé Trabou, raconte ainsi le vol dont il a été victime. Il s'exprime en une autre langue que M. Mercier.

J'étais assis sur un banc, dit-il. Cette moricaude vient s'asseoir à côté de moi, se met à me cajoler et au bout d'un instant m'offre de m'emmener chez elle. J'avais beau être un peu ribote, je lui dis : "Merci, ma vieille négresse, tu peux te fouiller." Au lieu de ça, c'est elle

qui se met à me fouiller, elle me tire mon porte-monnaie et file à la six quatre deux, sans tambour ni trompette. Moi, je cours après en criant : "au voleur..." La v'là qui prend le bras d'un individu qui passait. Les sergents de ville, qui m'avaient entendu, arrivent. Je leur montre ma voleuse, il l'empoignent. Alors v'là que le type ne veut pas la laisser arrêter et prend sa défense...

Le président. — Avez-vous entendu le prévenu appeler les agents : mufles...

Le témoin. — Comme je vous vois, mon président.

Au moment où le tribunal délibère, M. Mercier se lève :

J'ai une proposition à faire, déclarer. J'affirme sur l'honneur que je ne savais pas que cette dame de couleur était une créature sans pudeur et même de mœurs dissolues. (Bruyante hilarité)

Le tribunal condamne le prévenu à deux mois de prison et 100 francs d'amende ; M. Mercier, lui, à 16 francs d'amende.

Un étudiant changeard

M. Amaro Arango Bibeiro, qui lors du dernier tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, à la Nouvelle-Orléans le 14 courant, a gagné un dixième du prix capital de \$150,000, est étudiant de dernière année du Collège de Tulane et réside au No. 17 Wellington, à cette ville. Lorsqu'il fut visité par un reporter du *Corrier* la semaine dernière, M. Bibeiro était de fort bonne humeur et déclarait être satisfait de sa bonne fortune, car, même pour un homme à l'étranger, la réception de \$15,000 par l'intermédiaire de l'Adams Express Co., est un événement qui n'a eue pas tous les jours. M. Bibeiro est natif de São Paulo, Brésil ; il a environ vingt-huit ou trente ans, et arriva aux Etats-Unis en 1879. Il y a dix ou onze ans, il hérita ainsi que son père, d'une petite plantation de café au Brésil, mais ils s'en débarrassèrent bientôt et commencèrent leurs affaires actuelles de vente des actions de chemins de fer et de commerce. Son temps dans le pays se passa à l'université Lehigh, Penns., à New-York et au Collège Tulane, où il suit en ce moment un cours de génie civil, et par lequel il sera gradué en Juin.

Il a eu toujours beaucoup de foi dans la possibilité de gagner, comme dans la justice de la loterie de l'Etat de la Louisiane, et c'est à Lehigh, il acheta plusieurs fois avec d'autres étudiants des billets de cette loterie. Il a déjà été récompensé en gagnant un prix de \$750. Il y a environ un an et demi, il investit de nouveau deux ou trois dollars par mois dans les billets car, disait-il, il trouvait aussi sage de placer son argent de cette manière à que d'un autre. Il y a quelques mois, il gagna \$5, et finalement, le 14 au dixième du prix capital. M. Bibeiro se considère absolument satisfait de l'expérience et dit que cette affaire est juste ce qu'il lui faut pour faire aller ses affaires. — (Boston (Mass.) *courrier*, Octobre 3.)

GRAPILLAGES

—A la gare, quai du départ. Un voyageur, arrivé à dix heures douze à la gare, manque naturellement le train de dix heures et onze.

Et il reproche au cocher qui l'a conduit d'avoir mis trop de temps à faire la course.

—En voilà des manières ! s'écria l'automédon... Si ça ne fait pas rigoler... Pour une minute de retard !

Dans les Pyrénées. Un guide montre à Grifo'ard un pâturage au milieu des forêts ; un pâtra complote le paysage.

—Est-il catholique ? demande Guibollard.

—Je ne sais pas.

—Dame ! ordinairement, tous les pas sont sous protection.

—Vacances parlementaires.

—D's Jove, papa, est-ce que Cicéron, c'était un député ?

—Non, mon petit Tomy... Mais pourquoi cette question ?

—C'est que mon parrain disait ce matin que Cicéron et toi, ça faisait deux !

—Propos de chambrée :

—Sergent, sans vous commander, pourriez-vous me dire ce que c'est que les files Marquises ?

—Certainement, fusilliers... Il est connu que c'est un déportation pour les personnes de la noblesse...

Dialogue de retour :

— Ah ! vous venez d'Allemagne ? — Oui ! je suis même passé à Bayreuth. — Diable ! le pays de la Wagneritol — Oh ! en chemin de fer... Et avec du coton dans les oreilles.

— On cause des gens distraits. Quelqu'un cite le Ménalque de La Bruyère. Un Marcellais, après avoir attentivement écouté :

— Tê ! parlez-moi de mon grand-oncle ! En voilà un qui, pour la distraction, lui en rendrait des points à votre Ménalque !

Figurez-vous qu'un soir, il rentre chez lui, son parapluie sous le bras. Qu'est-ce que vous croyez qu'il fait ? Eh bien, il change de place avec cet ustensile !

C'est-à-dire qu'il met son parapluie, tout mouillé, dans son lit et qu'il le couvre soigneusement ! Après quoi, il va lui-même se placer dans un coin, où il passe consciencieusement la nuit, aussi piteux, aussi immobile et aussi raide que s'il eût été un parapluie de naissance !

A l'école :

— Dites-moi, Larfaillou, quelles sont les villes de France qui, additionnées, donnent un total de vingt-sept ? — Je donne ma langue... c'est ! — Eh bien, ce sont les villes suivantes : Troyis, Foix, Celles.

On parle d'un confrère, chez un coiffeur littéraire.

— Lui ! fait le barbier, quinteux, il repréce le miroir de la médiocrité sur le cuir de l'impuissance !

— A la chasse. Boïrot rentre bredouille.

— C'est étonnant. Je vous affirme que j'avais tué un lapin ! Je n'ai pas retrouvé la victime.

— Cela vaut encore mieux, fait observer les coupables !

Plaisirs et divertissements mondains.

En même temps que les revues et les comédies de société, on signale une mode que l'on voudrait faire revivre et qui a de grandes chances de succès : celle des quadrilles chantés, quadrilles accompagnés de refrains d'aujourd'hui ou d'autrefois.

Très gai évidemment, un quadrille spirituel dansé par des gens du monde et du meilleur, sur cet air du Palais-Royal :

Je m'appelle Bastille, Bastille, Bastille !

attendant à la chanson exquise :

Sur le banc
Sur le bi
Sur le bi du bout du banc.

On pourrait aussi reprendre l'air de Malbrough avec une variante destinée à embrouiller les Anglais :

Malbrough s'en... Battenberg
Battenberg, touton, mirontaine !

Plus qu'il n'était espéré. — John A. Stewart, de la maison Ledbetter et Stewart, entrepreneur si bien connu, au No. 5 avenue Lafayette, fut un des trois fortunés porteurs d'un cinquième du tirage de juillet de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Un représentant de la Tribune, trouva M. Stewart à son élégante résidence 756 G^o ave. et apprit la chose de sa propre bouche. Il dit : Quelque temps avant le tirage de juillet de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, mes amis W. J. Sullivan, Williams Heribus de cette ville et moi-même nous plaçâmes chacun \$5 dans l'achat de quinze cinquièmes de différents billets. C'était mon premier essai. Nous n'espérions rien, mais nous reçûmes avis que le billet No. 19,406, dans lequel nous avions un cinquième d'intérêt avait gagné \$10,000 et un chèque de \$2,000 qui nous parvint fut partagé également entre nous. — *Détroit (Mich.) Tribune*, 23 juillet.

Un monsieur voyageait en Belgique dernièrement.

Il était au restaurant. On lui apporte une bouteille de vin exécrable.

— Garçon, ce vin sent horriblement le bouchon.

— Dame, monsieur... à Liège !

Pensée d'un philosophe :

— La langue française assure qu'une rencontre est une réparation. Je ne pense pas qu'elle applique aux rencontres de chemin de fer.

Un bohème, racontant un camarade qu'il évitait depuis qu'il avait pratiqué sur lui un certain emprunt, va cette fois droit à son homme.

— Mon cher, dit-il, voilà bien le zépmas, n'est-ce pas ? que je vous dois ces malheureux deux louis. C'est ridicule, et j'entend que cela cesse.

— Mon Dieu, fait le créancier, dont le visage s'éclaircit déjà, je ne demande pas mieux, car je trouvais aussi...

— Eh bien, alors, prête-moi vingt francs.

— Comment ! — Sans doute, je ne vois plus que ce moyen-là de ne plus devoir deux louis.

Le colonel Ramollet apprend, au rapport, que le fusilier Midou a été puni de quinze jours de prison pour absence illégale :

— Midou ?... Un bon sujet, pour tant... Allez-mo le chercher, que je lui lave la tête.

On amène le jeune soldat. Celui-ci explique son cas :

— Mon colonel, ma mère était à l'article de la mort. J'ai demandé une permission pour aller recueillir son dernier soupir. Ou me l'a refusée.

Alors, je suis parti quand même... — Eh, comme ça, tu l'as recueilli, le dernier de cette brave femme ?

— Mon colonel, elle n'est par morte... Figurez-vous qu'elle a été si honteuse de m'embrasser, qu'une crise favorable s'est déclarée... Nous avons eu le bonheur de la sauver.

— Elle n'est pas morte ? Scrogneugneugne ! vous m'augmenterez le lapin-là de huit jours !... Car, enfin, puisque tu n'as rien recueilli du tout, tu vois bien, fichu imbécile, que ton capitaine avait eu raison de refuser la permission.

— Un jeune boudiné racontait que lui et ses amis avaient découvert à Paris un har où il était de mode de ne ne boire que des boissons anglaises et de ne parler qu'anglais.

— Pardou, objecta quelqu'un, mais ceux qui ne savent pas l'anglais ?

— Ceux-là, répondit-il se taisent, car ne pas parler, c'est presque parler anglais !

On cause de femmes devant M. Prudhomme.

— Moi, fait-il, j'adore les négresses.

— Allons donc ?

— Oui, le noir leur va si bien !

UNE OFFRE LIBERALE

La "Voltaic Belt Co." de Marshall Mich. offre d'envoyer ses célèbres ceintures voltaïques et ses applications électriques, pour un essai de 30 jours, à tout homme affligé de débilité nerveuse, perte de vitalité ou de virilité, etc. Des circulaires illustrées donnant tous les détails sont envoyées sous enveloppes cachetées, port payé. Ecrivez-leur de suite.

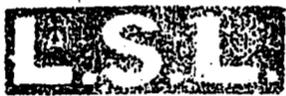
LA CONSOMPTION GUERIE

Un vieux médecin, ne pratiquant plus, a reçu d'un missionnaire des Indes-Orientales la formule d'un remède végétal très simple pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, de la Bronchite du Catarrh, de l'Asthme, et de toutes les affections de la gorge ou des poumons. Aussi guérison positive et radicale de la débilité nerveuse et de toute autre maladie nerveuse. Le docteur après en avoir expérimenté l'efficacité dans des milliers de cas a senti qu'il était de son devoir de la faire connaître aux malades. Poussé par ce motif et le désir de soulager les souffrances humaines, j'enverrai gratis, à tous ceux qui le désirent, la formule, en Allemand, Français ou Anglais, avec toutes les renseignements pour le faire et l'employer. Envoyer par la poste ; un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal. W. A. NOYES, 149, Power's Block, Rochester, N. Y.

CONSOMPTION — J'ai un remède positif pour la maladie indiquée ci-dessus ; par son usage, des milliers de personnes de la plus espèce et très arides peuvent être guéries. Vraiment, ma foi est si grande dans son efficacité, que j'enverrai deux bouteilles gratuitement avec un traité de valeur sur la maladie, à toute personne souffrant de cette maladie. Donnez l'adresse du bureau de poste et pour l'express. Dr T. A. SLOCUM, succursale : 32 rue Yonge, Toronto.

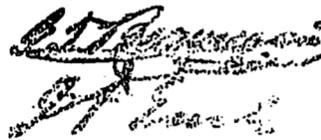
JE GUERIS LES CONVULSIONS : Lors que je dis que je guéris, je n'entends pas dire simplement que je les fais disparaître pour un temps et qu'il y a réparation après. J'ai fait de ces maladies, attaques épileptiques ou hémiparésie, une étude de tout ma vie. Je garantis que mon remède guérit les plus mauvais cas. Parfois d'autres n'ont pu réussir, ce n'est par une raison pour que vous ne soyez pas guéri maintenant. Demandez de suite un traité et une bouteille gratuits de mon remède infailible. Donnez l'adresse pour l'express et le bureau de poste. L'essai ne vous coûte rien et je vais vous guérir. Adresser au Dr F. H. G. Root, Succursale, 37, rue Yonge, Toronto.

PRIX CAPITAL. \$75,000 BILLETS \$5 seulement, parties en proportion.



Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés ; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-similé de nos signatures attachés dans ses annonces.



Commissaires.

Nous, les soussignés, Banquiers et Banquiers, puissions tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caissiers.

J. H. OLESBY, Pres. Louisiana National Bank
J. W. KILBRETH, Pres. State National Bank
A. BALDWIN, Pres. New-Orleans National Bank

Incorporée en 1888 pour 25 ans par la Législation pour des fins d'éducation et de charité, avec un Capital de \$1,000,000, auquel a été ajouté depuis un fonds de réserve de plus de \$500,000. Par un vote populaire écrasant, ses privilèges doivent partie de la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre A. D., 1879. La seule loterie votée et endoré par le peuple d'aucun état. Ne fait jamais de l'éducation et se réclame jamais.

Les grands tirages simples ont lieu mensuellement et les tirages ordinaires ont lieu régulièrement tous les trimestres au lieu de tous les semestres, comme auparavant, commençant en avril 1886.

OCASION SPLENDIDE DE GAGNER UNE FORTUNE. DIXIEME GRAND TIRAGE, CLASSE K, DANS L'ACADEMIE DE MUSIQUE, A LA NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, LE 12 OCTOBRE 1886. 197ème TIRAGE MENSUEL.

Prix capital - - \$75,000

100,000 BILLETS à cinq piastres chaque. Fraction en cinquantièmes en proportion.

LISTE DES PRIX

Table with 3 columns: Prize description, Amount, and Total value. Includes 1st Prize Capital (\$75,000), 2nd Prize (\$25,000), and various smaller prizes down to \$25.

PRIX APPROXIMATIFS

Table with 3 columns: Prize description, Amount, and Total value. Includes 9th Prize of Approximation (\$750), 8th Prize (\$500), and 9th Prize (\$250).

1907 prix s'élevant à... \$205,500. Les applications pour prix aux clubs doivent être faites seulement au bureau de la Compagnie à la Nouvelle-Orléans.

Pour de plus amples informations, écrivez libellément, donnant votre adresse au long.

MANDATS DE POSTE. Mandats d'Express, ou change sur New-York dans une lettre ordinaire. BILLETS de banque par Express (à nos frais) doivent être adressés.

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La ou à M. A. DAUPHIN, Washington D. C.

Faites les mandats de poste payables et adressez les lettres enregistrées à NEW-ORLEANS NATIONAL BANK, New-Orléans, La



DESSINATEUR

—ET—

GRAVEUR SUR BOIS

(Edifice de LA PATRIE)

35, rue ST-GABRIEL, 35 MONTREAL,

AVIS AUX MERES

Si votre sommeil est troublé la nuit par les pleurs et les cris d'un enfant qui souffre de sa dentition, hâtez-vous de vous procurer une bouteille de "Sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants." Son efficacité est sans égale, et votre petit masde sera soulagé immédiatement. Ayez confiance, 6 mères, ce remède est infailible. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, fait disparaître les coliques, adoucit les humeurs, réduit les irritations, et donne une énergie nouvelle à tout le système en général. Le Sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants est agréable au goût et est préparé d'après la prescription d'une des plus grandes célébrités médicales parmi les femmes des Etats-Unis. — Il est en vente chez tous les pharmaciens, dans le monde entier. Prix 25 cts. par bouteille.